

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil régional,
délégué aux transports et aux communications.
Conseiller municipal d'Antibes.

Nice, le 12 juin 2008

Antenne départementale du Conseil régional
33, avenue Notre dame
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04.93.72.44.06
Fax : 04.93.72.44.11

Monsieur Michel CROC
Directeur régional R.F.F.
Les Docks – Atrium 10.4
10 place de la Joliette
BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 01

Objet : Gare Antibes
Nref : GP/NC/FF 08-674

Monsieur le Directeur,

Je viens de prendre connaissance de votre courrier concernant les réalisations de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la gare d'Antibes.

Je suis surpris de votre demande d'avenant concernant les ascenseurs qui desserviront les quais : **305 000 euros de dépassement**. Ne trouvez-vous pas que cette augmentation est exagérée ? Je souhaite connaître le détail de cet écart qui établit le total des financements à 1 062 000 €.

Croyez-vous que la Région comme les autres collectivités puissent puiser dans des ressources financières infinies. Votre demande est d'autant plus scandaleuse que RFF ne participe que pour 10% du total de l'investissement, que la SNCF ne participe pas du tout comme l'Etat.

Je vous rappelle que les 800 000 euros inscrits par une délibération de 2 005 sont répartis de façon suivante :

- 40% pour la Région
- 30% pour le Conseil général des Alpes Maritimes
- 20% pour la ville d'Antibes
- et 10% pour RFF.

Non seulement cela fait trois ans que le Conseil régional a voté mais avant le début d'une quelconque réalisation vous nous sollicitez de nouveau. Je ne sais pas ce que feront les autres collectivités mais pour le Conseil régional nous attendons des explications avant toute nouvelle décision qui de toute façon devra être prise en assemblée permanente.

Vous indiquez que les travaux pourraient commencer en juin 2008 (enfin !), vous demandez un financement supplémentaire au mois de mai 2008..., vous ne pouvez ignorer que les collectivités ont quelques contraintes de fonctionnement quant aux décisions budgétaires...

Je souhaite connaître les raisons qui ont occasionné, d'une part, le retard et d'autre part la dérive financière et cela sans délai.

Vous remerciant par avance de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Gérard PIEL